

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE SIERRE, SALGESCH ET ENVIRONS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date et heure 20 février 2025 – 19h00
Lieu et emplacement Sierre – Château de Villa

Présents (comité) Nicolas Melly, Président, représentant de la Ville de Sierre
Natacha Clavien, Vice-Présidente, représentante de la Commune de Salgesch
Olivier Perruchoud, représentant de la Commune de Chippis
Roger Bonvin, Représentant du Club PME-PMI
Michel Van Der Lugt, Responsable de la commission restauration
Krista Genoud, Responsable de la commission hébergement
David Clivaz, Directeur de l'Office du Tourisme

Ainsi que 17 membres, 6 invités et 6 collaborateurs et collaboratrices de Sierre Tourisme.
Nombre de membres avec droit de vote : 23

Excusés (comité) Grégoire Clavien, représentant de la Commune de Noble-Contrée
Nathalie Tuberosa, Présidente GCS
Blaise Florey, responsable commission vin

Ainsi que 25 membres et 2 invités

Séance présidée par Nicolas Melly
Procès-verbal par David Clivaz

M. David Clivaz souhaite la bienvenue à tous les membres de la Société de Développement pour cette 128^{ème} assemblée générale et remercie le Château de Villa pour la mise à disposition de la salle. M. Emmanuel Charpin, co-directeur du Château de Villa, prend la parole pour souhaiter la bienvenue à l'Assemblée au Sensorama du Château de Villa.

M. David Clivaz reprend la parole et adresse sa gratitude envers le Comité de la SD et son équipe de l'Office du Tourisme pour leur soutien aux activités de l'OT et leur travail tout au long de l'année. Il présente ensuite l'ordre du jour qui ne suscite aucun commentaire.

1. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Le président invite les membres à signer la liste mise à leur disposition.

2. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Mme Natacha Clavien accepte de fonctionner comme scrutatrice.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21.02.2024.

Le PV étant téléchargeable sur le site Internet de l'Office du Tourisme, la lecture n'est pas requise et le PV est accepté à l'unanimité.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023/2024 & PERSPECTIVES 2025

M. David Clivaz indique que le rapport d'activités 2023/2024 ainsi que la présentation des activités de l'OT en 2023/2024 et des perspectives pour 2025 sont en ligne sur le site internet de Sierre Tourisme sur le lien suivant : www.sierretourisme.ch/documents-utiles.

Suite à la mention des différents projets 2025, M. Kevin Berclaz prend la parole et demande la différence entre le Marathon des Saveurs et la Marche des Cépages. M. David Clivaz explique qu'il n'y a aucune similitude entre les deux, et présente les deux offres distinctement. En définitive, le Marathon des Saveurs est une offre qui se veut mêler pratique sportive et gastronomie, et qui attire un public cible « externe » (majoritairement germanophone) à un prix d'entrée plus élevé. Cette manifestation, attirant majoritairement un public hors-région, est très intéressante pour les hébergeurs car 70% des participants dorment sur place. La manifestation est organisée par l'entreprise Invents à Zürich et coordonnée par Valais Wallis Promotion. Les offices du tourisme agissent en tant que prestataires des stands culinaires.

Le projet du Donnschtig-Jass est annoncé. M. David Clivaz précise que les habitants des communes de Sierre, Salgesch, Noble-Contrée et Chippis peuvent s'inscrire au tournoi de qualification afin de représenter la région sierroise.

M. Joël Cerutti demande à quelle date se tiendra le tournoi (s'il a lieu) à Sierre. M. David Clivaz confirme la date du jeudi 17 juillet sur la Place de l'Hôtel de Ville (en cas de victoire de la Commune de Sierre) et répond aux questions concernant la coordination avec Couleur Pavé 2025. Il atteste que les deux manifestations se font parallèlement, mais n'ont rien à voir entre elles et que, par souci de fonctionnalité et logistique, le Couleur Pavé du vendredi 18 juillet se fera à Granges.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES 2023/2024 (DU 01.11.2023 AU 31.10.2024)

M. David Clivaz présente et commente les comptes de l'exercice 2023/2024 qui couvrent une période allant du 01.11.2023 au 31.10.2024.

Le résultat de l'exercice laisse apparaître un excédent de recettes de CHF 9'960,03 pour un total au bilan de CHF 146'181.86.

7. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

M. Sébastien Duc, vérificateur des comptes, a rendu le rapport de révision effectué le 3 février 2025 et propose aux membres d'accepter les comptes et d'en donner la décharge aux organes responsables.

8. APPROBATION DES COMPTES ET DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES

À l'unanimité, l'Assemblée accepte les comptes de l'exercice 2023/2024 et en donne décharge aux membres du comité, du comité directeur et aux organes responsables.

9. PRÉSENTATION DU BUDGET 2024/2025 ET ACCEPTATION

M. David Clivaz procède à la lecture du budget prévu pour l'exercice 2024/2024.

- Les recettes et les dépenses se montent à CHF 925'425,00. Le budget, en légère hausse par rapport à celui de l'exercice précédent, inclut l'ensemble des charges et produits liés aux événements.

Personne n'ayant de question, le président demande à l'Assemblée d'accepter formellement le budget proposé.

⇒ À l'unanimité, l'Assemblée accepte le budget 2024/2025.

10. ADMISSION / DÉMISSION DES MEMBRES SD

M. David Clivaz indique que la SD compte 11 nouveaux membres, tandis que 15 membres ont présenté leur démission durant l'exercice écoulé.

⇒ À l'unanimité, l'Assemblée accepte ces admissions et démissions.

11. ELECTIONS STATUTAIRES

Deux membres du Comité ont présenté leur démission pour la fin de l'exercice : Grégoire Clavien, représentant de la Commune de Noble-Contrée et Michel Van der Lugt, représentant du milieu de la restauration.

Pour les remplacer, le Comité propose aux membres d'élire les personnes suivantes :

- Mme Daria Torrent, nouvelle conseillère communale et représentante de la Commune de Noble-Contrée
- M. Olivier Zimmerli, nouveau président de la section sierroise de GastroValais et représentant du milieu de la restauration

⇒ À l'unanimité, l'Assemblée approuve la nomination de Daria Torrent et Olivier Zimmerli au Comité de la Société de Développement de Sierre, Salgesch et Environs.

Les deux membres sortants, MM. Clavien et Van der Lugt, sont remerciés pour leur engagement au cours des dernières années.

4. MOT DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Melly adresse quelques mots à l'Assemblée pour les remercier de leur présence.

Il salue la première année de direction de M. David Clivaz et Mme Tania Solioz-Devanthéry, et se réjouit des projets et de la dynamique de l'Office du Tourisme, réitérant son soutien et sa satisfaction face à cette double nomination.

12. DIVERS

Pas de divers.

Président
M. Nicolas Melly

Vice-Présidente
Mme Natacha Clavien

Directeur
M. David Clivaz